

**SIC - NL**

**CDG 35 - Service Interrégional des Concours**  
Village des Collectivités Territoriales  
1 avenue de Tizé  
CS 13600  
35236 THORIGNE-FOUILLARD CEDEX

**Rapport du Président du jury**  
**Concours D'ATTACHE TERRITORIAL**  
**Session 2011**

**Spécialités :**

Administration Générale,  
Gestion du Secteur Sanitaire et Social,  
Analyste,  
Animation,  
Urbanisme et Développement des Territoires

<b>I. CONCOURS D'ATTACHE TERRITORIAL GRAND OUEST.....</b>	<b>3</b>
A. Calendrier.....	3
B. Inscriptions.....	3
C. Postes ouverts.....	3
D. Répartition des admis à concourir.....	4
E. Sélection.....	4
<b>II. CANDIDATS.....</b>	<b>4</b>
A. Origine géographique.....	4
B. Répartition hommes-femmes.....	5
C. Tranches d'âge.....	5
D. Langue vivante.....	6
<b>III. EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITE.....</b>	<b>6</b>
A. Déroulement.....	6
B. Nature des épreuves et analyse des résultats.....	7
C. Signes distinctifs.....	11
D. Candidats admissibles.....	11
<b>IV. EPREUVES ORALES D'ADMISSION .....</b>	<b>12</b>
A. Déroulement.....	12
B. Résultats des épreuves.....	12
C. Candidats admis.....	16
D. Préparation aux épreuves.....	18
<b>V. ANALYSE ET CONCLUSION.....</b>	<b>18</b>

Le concours d'attaché territorial a été organisé par le Service Interrégional des Concours adossé au Centre de Gestion d'Ille et Vilaine pour les collectivités et établissements publics des quatorze départements du Grand Ouest.

## I. CONCOURS D'ATTACHE TERRITORIAL GRAND OUEST

### A. Calendrier

<b>Périodes d'inscription</b>	31 mai au 30 juin 2011
<b>Période de dépôt des dossiers</b>	31 mai au 22 juin 2011
<b>Date limite de retour des dossiers</b>	30 juin 2011
<b>Épreuves d'admissibilité</b>	16 novembre 2011
<b>Épreuves d'admission</b>	10 au 13 avril 2012 pour les candidats externes, internes et 3 <sup>ème</sup> voie
<b>Publication des résultats</b>	26 avril 2012

### B. Inscriptions

7 539 candidats ont retiré un dossier d'inscription :

- 7 446 par Internet (près de 99 %)
- et 93 dossiers par courrier ou à l'accueil du CDG 35.

5 932 candidats ont retourné leur dossier d'inscription dans les délais, et 16 dossiers ont été refusés car envoyés hors délai.

17 candidats ont souhaité annuler leur inscription.

Sur 5 915 candidats inscrits restants, 65 candidats non pas été admis à concourir.

En ce qui concerne le concours externe, 31 candidats ont déposé une demande d'équivalence de diplôme. Au vu des dossiers transmis, 19 équivalences ont été accordées et 12 ont été refusées.

### C. Postes ouverts

**Le nombre total de postes ouverts s'élève à 366**, répartis de la manière suivante, selon les différentes voies de concours et les spécialités :

VOIES de CONCOURS	NOMBRE DE POSTES OUVERTS par SPECIALITE					TOTAL
	Administration Générale	Gestion du Secteur Sanitaire et Social	Analyste	Animation	Urbanisme et développement des territoires	
<b>Externe</b>	140	27	3	15	13	198
<b>Interne</b>	78	15	1	9	6	109
<b>3<sup>ème</sup> concours</b>	42	8	0	6	3	59
<b>TOTAL</b>	<b>260</b>	<b>50</b>	<b>4</b>	<b>30</b>	<b>22</b>	<b>366</b>

Il est à souligner qu'aucun poste n'a été ouvert en 3<sup>ème</sup> voie spécialité analyste.

#### D. Répartition des admis à concourir

Les 5 850 candidats admis à concourir (pour rappel, 5 595 candidats avaient été admis à concourir en 2010) étaient répartis comme suit selon les voies de concours et les spécialités :

SPECIALITES	NOMBRE D'ADMIS A CONCOURIR			
	Externe	Interne	3 <sup>ème</sup> concours	TOTAL
Administration générale	2 006	1 965	299	4 270
Gestion du secteur sanitaire et sociale	249	346	36	631
Analyste	22	25	-	47
Animation	156	217	67	440
Urbanisme et développement des territoires	353	99	10	462
<b>TOTAL</b>	<b>2 786</b>	<b>2 652</b>	<b>412</b>	<b>5 850</b>

#### E. Sélection

Nombre de candidats admis à concourir pour un poste, selon la spécialité et la voie de concours choisis.

	Administration Générale	Gestion SSS	Analyste	Animation	Urbanisme
Externe	14	9	7	10	27
Interne	25	23	25	24	17
3 <sup>ème</sup> concours	7	5	-	11	3

Pour le concours externe, la sélection est très forte pour la spécialité urbanisme (1 poste pour 27 admis à concourir), et moins forte pour analyste (1 poste pour 7 admis à concourir).

Pour le concours interne et la 3<sup>ème</sup> voie, la sélection est la moins forte en spécialité urbanisme.

## II. CANDIDATS

#### A. Origine géographique

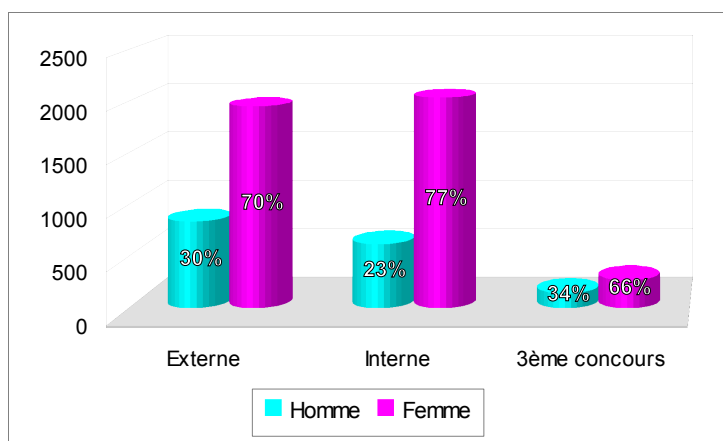
REGION D'ORIGINE	NOMBRE D'ADMIS A CONCOURIR	
	Effectifs	TOTAL
Bretagne	2 380	<b>5 416</b> soit 92,60% des convoqués
Pays de la Loire	1 664	
Basse Normandie	573	
Haute Normandie	799	
Hors Grand Ouest (dont 21 domiciliés dans les DOM TOM)	434	<b>434</b> Soit 7,40 % des convoqués

Les candidats convoqués sont domiciliés dans 75 départements différents.

40,6% des candidats admis à concourir sont originaires des 4 départements bretons (dont 39% en Ille et Vilaine). La majorité des admis à concourir vivent en Ille et Vilaine (au nombre de 927).

## B. Répartition hommes-femmes

Répartition des inscrits par sexe



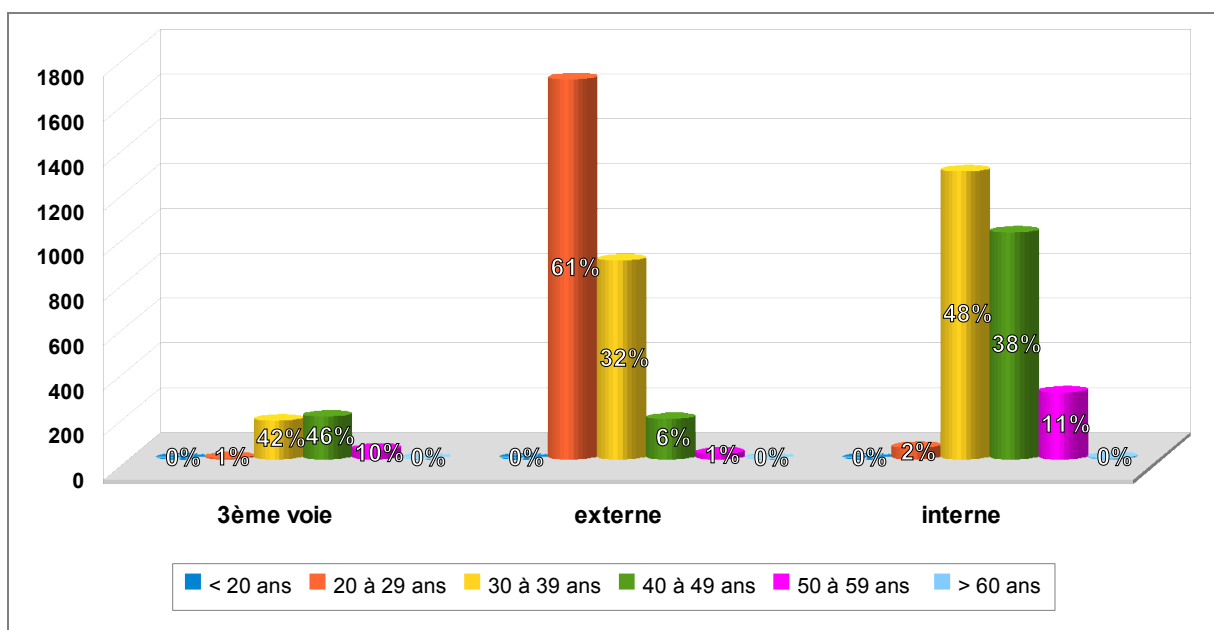
Toutes voies de concours confondues, les femmes représentent la grande majorité des inscrits (73%).

## C. Tranches d'âge

L'âge moyen des admis à concourir (équivalent à celui de la session 2010):

- 41 ans pour le concours interne,
- 40 ans pour le 3<sup>ème</sup> concours
- 30 ans pour le concours externe

Age des admis à concourir par voies de concours



Pour le concours externe, on observe que les candidats âgés de 20 à 29 ans représentent 61% des admis à concourir.

Pour la 3<sup>ème</sup> voie, forte représentation des 30 à 49 ans (88% des admis à concourir).

Enfin, pour le concours interne, 1 admis à concourir sur 2 est âgé de 30 à 39 ans.

#### D. Langue vivante

Les candidats ont le choix entre 10 langues vivantes, mais l'anglais est la langue la plus plébiscitée :

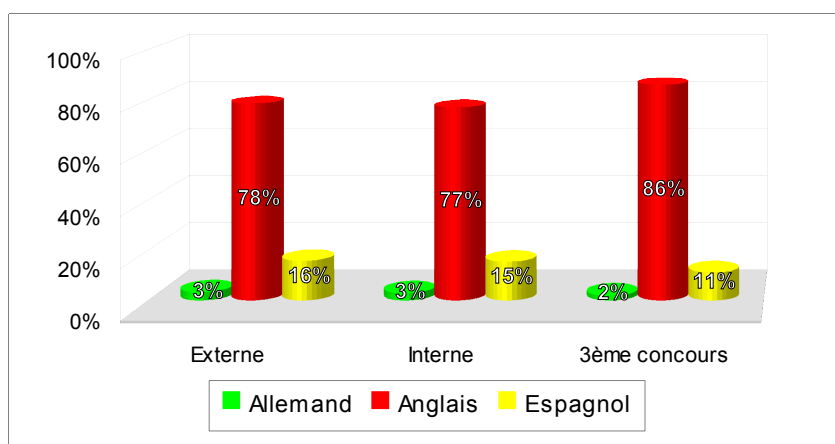
- concours externe : 78,5%
- concours interne : 77%
- 3<sup>ème</sup> concours : 86%

LANGUE CHOISIE	NOMBRE DE CANDIDATS PAR LANGUE								
	Allemand	Anglais	Arabe moderne	Espagnol	Grec	Italien	Néerlandais	Portugais	Russe
EXTERNE	92	2 187	12	439	1	34	2	17	2
INTERNE	28	743	8	149	-	17	1	11	8
3 <sup>ème</sup> CONCOURS	4	178	-	23	-	-	-	2	-
<b>TOTAL</b>	<b>124</b>	<b>3 108</b>	<b>20</b>	<b>611</b>	<b>1</b>	<b>58</b>	<b>3</b>	<b>30</b>	<b>10</b>

L'épreuve de langue est facultative pour le concours interne et le 3<sup>ème</sup> concours.

Les admis à concourir de la voie interne, ont choisi cette épreuve pour 36% d'entre eux, et à hauteur de 50% pour les candidats de la 3<sup>ème</sup> voie.

Top 3 des langues vivantes



Le choix des candidats pour l'épreuve orale se porte majoritairement sur l'anglais, puis l'espagnol et l'allemand en 3<sup>ème</sup> choix.

### III. EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITE

#### A. Déroulement

Les épreuves se sont déroulées le 16 novembre 2011, sur la journée entière pour les externes (2 épreuves) et uniquement l'après-midi pour les internes et 3<sup>ème</sup> voie (une seule épreuve).

Les candidats ont été convoqués dans un des 5 centres d'écrits suivants : Bruz (35), Lanester (56), St Lo (50), Rouen (76), La Roche sur Yon (85).

	EXTERNE			INTERNE		3 <sup>ème</sup> CONCOURS		TOTAL	
	Convoqués	Présents		Convoqués	Présents	Convoqués	Présents	Convoqués	Présents
		Composition	Note						
<b>Administration</b>	2 006	1 170	1 148	1 965	1 444	299	218	<b>4 270</b>	<b>2 832</b>
<b>Gestion SSS</b>	249	137	136	346	276	36	29	<b>631</b>	<b>442</b>
<b>Analyste</b>	22	11	11	25	20	-	-	<b>47</b>	<b>31</b>
<b>Animation</b>	156	93	93	217	168	67	54	<b>440</b>	<b>315</b>
<b>Urbanisme</b>	353	201	200	99	72	10	9	<b>462</b>	<b>282</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 786</b>	<b>1 612</b>	<b>1 588</b>	<b>2 652</b>	<b>1 980</b>	<b>412</b>	<b>310</b>	<b>5 850</b>	<b>3 902</b>
<b>Taux absentéisme</b>	-	42,14%	43,00%	25,34%		24,75%		<b>33,30%</b>	

Le taux général d'absentéisme s'élève donc à 33,30 %.

## **B. Nature des épreuves et analyse des résultats**

Les épreuves écrites ont fait l'objet d'une double correction, ainsi que le prévoient les dispositions réglementaires.

La correction des copies rendues anonymes par les candidats, a mobilisé près de 153 correcteurs pour l'ensemble des épreuves.

Il est attribué à chaque épreuve une note de 0 à 20.

Toute note inférieure à 5 sur 20 à l'une des épreuves d'admissibilité entraîne l'élimination du candidat.

### **1. Concours externe**

Les candidats ont deux épreuves obligatoires, l'épreuve de composition et de note.

#### **■ Épreuve de composition**

Cette épreuve était commune à l'ensemble des spécialités.

Cette épreuve doit permettre au jury d'apprécier, outre les qualités rédactionnelles des candidats, leur ouverture au monde, leurs aptitudes au questionnement, à l'analyse et à l'argumentation ainsi que leur capacité à se projeter dans leur futur environnement professionnel.

Le libellé du sujet de cette épreuve était :

« *Les collectivités territoriales face à la mobilité des hommes et des activités* ».

Observations générales des correcteurs :

- D'une manière générale, les candidats ont eu des difficultés à cerner et délimiter le sujet, par manque d'analyse du terme « mobilité ». Ce qui les a amenés à un traitement souvent partiel du sujet. Certains candidats ont eu une approche restrictive de la mobilité : la mobilité des agents, ou encore les transports...
- Niveau d'ensemble assez faible avec un manque de méthodologie et une mauvaise compréhension des enjeux.
- D'importantes lacunes en orthographe sont encore à souligner.

**CONCOURS EXTERNE - Résultats de l'épreuve de composition par spécialité**

<b>SPÉCIALITÉ</b>	<b>Nombre de candidats présents</b>	<b>Moyenne générale (sans les 0)</b>	<b>Note la plus haute</b>	<b>Note la plus basse (sans les 0)</b>	<b>Nombre de 0</b>	<b>Nombre de notes éliminatoires</b>
<b>Administration</b>	1 170	<b>8,04/20</b>	18/20	1/20	9	116
<b>Gestion SSS</b>	137	<b>7,42/20</b>	15/20	2/20	-	19
<b>Analyste</b>	11	<b>6,55/20</b>	8/20	4/20	-	1
<b>Animation</b>	93	<b>8,15/20</b>	13/20	3/20	-	6
<b>Urbanisme</b>	201	<b>8,69/20</b>	15/20	1,5/20	1	9

9,4% de notes éliminatoires pour l'épreuve de composition (notes inférieures à 05/20).

**■ Épreuve de note**

L'objectif de cette épreuve est de vérifier l'aptitude à l'analyse d'un dossier soulevant un problème rencontré par une collectivité territoriale.

Il est attendu des candidats qu'ils adoptent une posture opérationnelle et se place dans une perspective d'aide à la décision vis-à-vis de leur élu ou de leur supérieur hiérarchique, en prenant en compte le contexte proposé. Même si le formalisme réclame du candidat cette posture opérationnelle, le fond de la copie tend souvent à une vision plus générale, peu opératoire et assez descriptive. Il convient que le candidats se mette à la place du commanditaire et se demande s'il a fourni l'information nécessaire et suffisante, sans surplus, pour appréhender la situation.

<b>THÉMATIQUES ABORDÉES PAR SPECIALITE</b>	
<b>Administration</b>	L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique territoriale
<b>Gestion SSS</b>	La mise en œuvre de l'analyse annuelle des besoins sociaux dans un CCAS
<b>Analyste</b>	La problématique de la sécurité des données et des accès au système d'information dans une collectivité.
<b>Animation</b>	Le développement d'un partenariat entre la ville et les représentants locaux dans le domaine de l'action éducative
<b>Urbanisme</b>	Les conséquences de la loi Engagement National pour l'Environnement (ENE) du 12 juillet 2010 dans le cadre de la révision du PLU

Observations générales des correcteurs :

*Spécialité administration générale :*

- De nombreuses copies s'apparentent à une dissertation et non à une note professionnelle.
- Plusieurs correcteurs soulignent le manque de recul des candidats par rapport aux documents fournis et une difficulté à hiérarchiser les informations données.
- Des difficultés également pour certains à recentrer le sujet sur la fonction publique territoriale.
- Niveau moyen, avec plusieurs copies très médiocres en expression écrite et orthographe.

*Spécialité gestion du secteur sanitaire et social :*

- Il convient de souligner un manque d'analyse de la part des candidats et une difficulté certaine à structurer une réponse.
- Niveau moyen.

*Spécialité analyste :*

- Les candidats ont, dans l'ensemble, bien appréhendé le sujet.

*Spécialité animation :*

- Les candidats ont eu des difficultés à retranscrire le dossier, avec parfois des oublis importants.
- Plusieurs copies ne sont pas structurées et révèlent d'importantes lacunes en expression écrite et en orthographe.



### Spécialité urbanisme et développement des territoires :

- Les candidats ont souvent traité le sujet sans réelle mise en situation.
- Des développements mal organisés avec des réponses imprécises ou incomplètes sont à souligner.
- La rédaction est médiocre et l'orthographe peu maîtrisée.
- Le niveau est très moyen, voire faible.

#### CONCOURS EXTERNE - Résultats de l'épreuve de note par spécialité

SPÉCIALITÉ	Nombre de candidats présents	Moyenne générale (sans les 0)	Note la plus haute	Note la plus basse (sans les 0)	Nombre de 0	Nombre de notes éliminatoires
Administration	1148	<b>8,96/20</b>	17/20	1/20	9	53
Gestion SSS	136	<b>8,89/20</b>	15/20	3/20	2	5
Analyste	11	<b>9,05/20</b>	13/20	6/20	-	-
Animation	93	<b>8,75/20</b>	14,5/20	2/20	-	4
Urbanisme	200	<b>8,53/20</b>	16/20	1/20	2	18

5% de notes éliminatoires pour l'épreuve de composition (notes inférieures à 05/20).

### **2. Concours interne et 3<sup>ème</sup> voie**

Les candidats aux concours interne et 3<sup>ème</sup> voie ont une seule épreuve obligatoire.

Cette épreuve a pour but de vérifier à l'aide de la rédaction d'un rapport, l'aptitude du candidat à situer le sujet traité dans son contexte général et ses capacités rédactionnelles, afin de dégager des solutions opérationnelles appropriées.

Le sujet de l'épreuve, se rapportant à la spécialité choisie par le candidat au moment de son inscription, est commun aux concours interne et 3<sup>ème</sup> voie.

THÉMATIQUES ABORDÉES PAR SPECIALITE	
<b>Administration</b>	Favoriser l'emploi et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées au sein des services d'une commune
<b>Gestion SSS</b>	L'évolution possible des aides extra-légales proposées par un CCAS en direction des publics en difficultés
<b>Analyste</b>	La mise en œuvre d'une démarche de gestion informatisée des procédures, en particulier au travers d'une démarche pilote : l'optimisation de la gestion des délais de paiement.
<b>Animation</b>	La mise en place d'une politique d'animation adaptée en direction des personnes retraitées et des personnes âgées
<b>Urbanisme</b>	La promotion d'un urbanisme durable dans les territoires non métropolitains et ruraux

### Observations générales des correcteurs :

#### *Spécialité administration générale :*

- Le sujet a été bien cerné par les candidats, dans l'ensemble. Néanmoins, l'approche est trop statique, trop scolaire. Les candidats ne sont pas assez en situation professionnelle et ne se positionnent pas en « aide à la décision ». Un manque d'apport de connaissances personnelles : très peu de candidats arrivent à dégager des propositions opérationnelles non présentes dans le dossier. Les propositions restent très générales et sont souvent peu adaptées à la typologie de la ville choisie.
- Niveau assez hétérogène.

*Spécialité gestion du secteur sanitaire et social :*

- De manière générale, le sujet est bien compris. Les candidats ne structurent pas assez les données et il y a peu d'apport personnel (manque d'exemple, d'illustration...)
- Des copies très inégales.

*Spécialité analyste :* pas d'observations.

*Spécialité animation :*

- Un manque d'analyse de l'énoncé du sujet est à relever. Beaucoup de paraphrases avec des difficultés à synthétiser les documents et très peu de vraies propositions apportées.
- A noter également, un niveau de rédaction et de composition du devoir faible (manque de maîtrise de l'écriture).

*Spécialité urbanisme et développement des territoires :*

- Dans l'ensemble, les candidats ont bien compris le sujet.

**CONCOURS INTERNE – Résultats de l'épreuve de note par spécialité**

	<b>Nombre de candidats présents</b>	<b>Moyenne générale (sans les 0)</b>	<b>Note la plus haute</b>	<b>Note la plus basse (sans les 0)</b>	<b>Nombre de 0</b>	<b>Nombre de notes éliminatoires</b>
<b>Administration</b>	1 444	<b>8,94/20</b>	15/20	0,25/20	10	74
<b>Gestion SSS</b>	276	<b>9,18/20</b>	15/20	0,5/20	5	14
<b>Analyste</b>	20	<b>8,73/20</b>	12,5/20	5,5/20	-	-
<b>Animation</b>	168	<b>7,57/20</b>	15/20	1/20	1	15
<b>Urbanisme</b>	72	<b>8,60/20</b>	14/20	0,5/20	-	7

5,5% de notes éliminatoires pour l'épreuve de composition (notes inférieures à 05/20).

**3<sup>ème</sup> CONCOURS – Résultats de l'épreuve de note par spécialité**

	<b>Nombre de candidats présents</b>	<b>Moyenne générale (sans les 0)</b>	<b>Note la plus haute</b>	<b>Note la plus basse (sans les 0)</b>	<b>Nombre de 0</b>	<b>Nombre de notes éliminatoires</b>
<b>Administration</b>	218	<b>9,05/20</b>	14,5/20	3/20	1	7
<b>Gestion SSS</b>	29	<b>8,55/20</b>	13/20	4/20	-	2
<b>Analyste</b>	-	-	-	-	-	-
<b>Animation</b>	54	<b>7,91/20</b>	15/20	4/20	-	5
<b>Urbanisme</b>	9	<b>9/20</b>	13/20	6/20	-	-

4,5% de notes éliminatoires pour l'épreuve de composition (notes inférieures à 05/20).

### C. Signes distinctifs

Avant de fixer les seuils d'admissibilité, le jury prend connaissance des ruptures potentielles d'anonymat de copies qui n'ont pas respecté les règles.

4 copies sont ainsi soumises au jury afin de se prononcer sur d'éventuels signes distinctifs :

Aucune copie n'a été considérée comme comportant un signe distinctif. Les notes attribuées par les correcteurs ont donc été maintenues.

A cette occasion, le jury souhaite attirer l'attention des candidats sur la nécessité de respecter scrupuleusement les consignes du règlement général des concours, consultable en ligne sur le site du CDG35, rappelées tant oralement au début de chaque épreuve que par écrit sur les consignes distribuées le jour des épreuves et sur les sujets eux-mêmes.

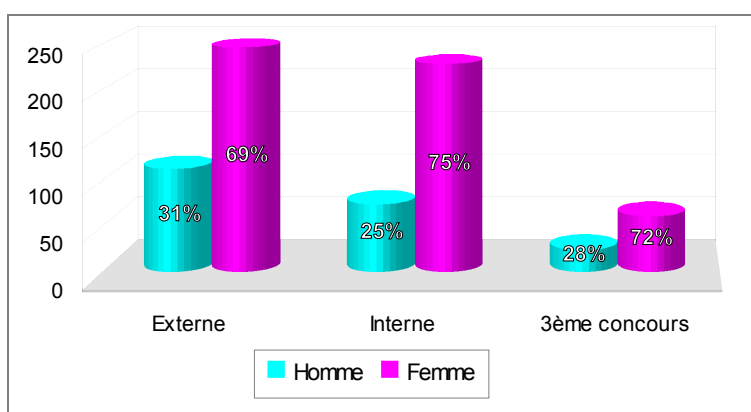
### D. Candidats admissibles

Après avoir examiné les résultats des épreuves d'admissibilité, le jury fixe les seuils d'admissibilité comme suit :

SPÉCIALITÉ	EXTERNE		INTERNE		3 <sup>ème</sup> CONCOURS	
	Seuil	Candidats admissibles	Seuil	Candidats admissibles	Seuil	Candidats admissibles
Administration	10,14/20	275	12/20	220	10,5/20	65
Gestion SSS	10,14/20	23	12/20	41	10,5/20	7
Analyste	9,86/20	2	11,5/20	5	-	-
Animation	10,14/20	20	11/20	18	10,5/20	11
Urbanisme	10,5/20	39	11/20	18	12,5/20	2
	<b>TOTAL</b>	<b>359</b>	<b>TOTAL</b>	<b>302</b>	<b>TOTAL</b>	<b>85</b>

**Soit 746 candidats admissibles.**

Répartition des candidats admissibles par sexe



Toutes voies de concours confondues, les femmes représentent la grand majorité des admissibles (71,7%).

## IV. EPREUVES ORALES D'ADMISSION

### A. Déroulement

Les épreuves orales d'admissions se sont déroulées au Lycée St Étienne du 10 au 13 avril 2012 pour les candidats externes, internes et de la 3<sup>ème</sup> voie.

	EXTERNE		INTERNE		3 <sup>ème</sup> CONCOURS		TOTAL	
	Nb convoqués	Nb présents	Nb convoqués	Nb présents	Nb convoqués	Nb présents	Nb convoqués	Nb présents
<b>Administration</b>	275	272	220	215	65	64	<b>560</b>	<b>551</b>
<b>Gestion SSS</b>	23	23	41	40	7	7	<b>71</b>	<b>70</b>
<b>Analyste</b>	2	2	5	5	-	-	<b>7</b>	<b>7</b>
<b>Animation</b>	20	20	18	18	11	11	<b>49</b>	<b>49</b>
<b>Urbanisme</b>	39	39	18	18	2	2	<b>59</b>	<b>59</b>
<b>TOTAL</b>	<b>359</b>	<b>356</b>	<b>302</b>	<b>296</b>	<b>85</b>	<b>84</b>	<b>746</b>	<b>736</b>
<b>TAUX ABSENTÉISME</b>	<b>0,84%</b>		<b>2,00%</b>		<b>1,18%</b>		<b>1,34%</b>	

Un faible taux d'absentéisme pour ces épreuves d'admission, toutes voies confondues, il s'élève à 1,34%. Pour le concours externe, les candidats ont deux épreuves obligatoires, un entretien et une épreuve de langue vivante.

Pour le concours interne et le 3<sup>ème</sup> concours, les candidats ont une épreuve obligatoire d'entretien avec le jury, et une épreuve facultative de langue vivante.

L'épreuve d'entretien permet au jury d'apprécier les aptitudes professionnelles du candidat (les connaissances administratives, les aptitudes à exercer des responsabilités d'encadrement, les facultés d'analyse et de réflexion, l'aptitude à communiquer, l'ouverture d'esprit et la curiosité intellectuelle ...).

A noter que l'entretien du concours interne et du 3<sup>ème</sup> concours, débute quant à lui, par une présentation du candidat de son expérience professionnelle et des compétences acquises à cette occasion.

### B. Résultats des épreuves

#### **1. Observations du jury sur l'épreuve d'entretien**

Pour rappel, l'épreuve d'entretien du concours interne et 3<sup>ème</sup> voie se distingue de celle du concours externe :

- L'épreuve du concours externe d'une durée de 20 minutes permet au jury d'apprécier, le cas échéant sous forme d'une mise en situation professionnelle, les connaissances administratives générales du candidat et sa capacité à les exploiter, sa motivation et son aptitude à exercer les missions dévolues au cadre d'emplois, notamment dans la spécialité choisie.
- L'épreuve du concours interne et de 3<sup>ème</sup> voie d'une durée de 25 minutes débute par une présentation par le candidat (de 10 minutes maximum) de son expérience professionnelle et des compétences qu'il a acquises à cette occasion, suivie d'une conversation visant à apprécier, le cas échéant sous forme d'une mise en situation professionnelle, la capacité du candidat à analyser son environnement professionnel et à résoudre les problèmes techniques ou d'encadrement les plus fréquemment rencontrés par un attaché.

### Observations générales :

Le niveau des candidats est souvent très moyen surtout sur la partie transversale des connaissances territoriales (excepté pour la spécialité Urbanisme et développement des territoires). Les candidats restent principalement axés sur « leur métier » et manquent de recul et de hauteur sur les problématiques et les projections de la vie locale.

Les candidats manquent, comme chaque année, de curiosité et les entretiens qui en découlent peuvent apparaître un peu "fades" et trop "lissés".

Les membres du jury soulignent également qu'outre la technicité et les connaissances, ils recherchent aussi des candidats capables de se projeter et d'endosser des responsabilités de cadre. Ils voient parfois des candidats qui se révèlent être de très bons « techniciens » dans leur domaine d'activité, mais incapables de se projeter sur un tout autre poste, notamment sur un poste avec responsabilités. L'attitude et le comportement du candidat lors de sa prestation orale permet aussi de donner "envie" au jury de travailler avec ce futur collègue.

L'épreuve est un tout et le candidat doit aussi tenir compte de cette dynamique de recrutement. Le positionnement, l'approche du candidat quant à cet entretien interviennent ainsi de façon indirecte dans l'appréciation générale de la prestation.

Il faut rappeler que le candidat n'est pas évalué sur sa capacité à occuper un poste déterminé et fixe, mais sur sa motivation à intégrer la Fonction Publique Territoriale et sur son potentiel à exercer telles ou telles missions dévolues au cadre d'emplois des attachés territoriaux. Le domaine de compétences doit être le plus large possible afin que le candidat soit apte à être positionné sur des missions différentes, il doit ainsi faire preuve d'ouverture d'esprit, montrer de l'intérêt pour le monde des collectivités, s'enquérir des différentes réformes en cours et témoigner d'un minimum de réflexions personnelles quant à ces problématiques.

Le jury tient également à formuler certaines remarques spécifiques aux concours interne et de 3<sup>ème</sup> voie, et à certaines spécialités :

### Concours interne

Les membres du jury font remarquer que les candidats ont dans l'ensemble mieux préparé leur exposé que lors de la session précédente.

Toutefois, celui-ci peut apparaître quelque fois un peu trop « formaté » aux yeux du jury.

En effet, les candidats ont tendance à tout miser sur celui-ci en négligeant régulièrement la partie « conversation ». Le jury souhaite ainsi rappeler que la note ne se joue pas exclusivement sur cette 1<sup>ère</sup> partie d'épreuve. Le jury souligne que la conversation qui découle de cet exposé est le seul moment de l'épreuve où il peut véritablement vérifier la capacité du candidat à exercer des missions de cadre, sa culture territoriale et le cas échéant le mettre en situation professionnelle.

### Concours de 3<sup>ème</sup> voie :

Outre la valorisation d'un parcours privé que les jurys attendent, les candidats ne doivent pas oublier qu'ils sont inscrits aussi à un concours de cadre de la Fonction Publique Territoriale. Certains candidats, souvent déjà en poste dans la Fonction Publique Territoriale, semblent moins bien se préparer et pensent peut être que la philosophie du concours de 3<sup>ème</sup> voie est différente de celle du concours interne. Les résultats sont donc souvent plus faibles, les sujets étant communs à l'écrit, le constat est franc quant aux différences de moyennes entre l'interne et la troisième voie.

Les jurys attendent des candidats se présentant à ce troisième concours qu'ils réussissent à mettre en valeur leur expérience, les cursus atypiques étant souvent valorisés quand les candidats ont également réussi parallèlement à se projeter sur le cadre d'emplois des attachés territoriaux.

### Spécialité Gestion du secteur sanitaire et social :

Les membres du jury reformulent les mêmes observations que pour la session 2010, à savoir qu'un nombre important de candidats inscrits dans cette spécialité font un choix stratégique (ratio nombre de candidats / nombre de postes).

En découle un niveau très bas des candidats, qui malgré avoir franchi le cap de l'admissibilité, travaillent insuffisamment la partie théorique de la matière, partie pourtant moins dense que celle de la spécialité administration générale.

Le jury souligne le manque de préparation de l'épreuve d'entretien pour certains candidats. En effet, compte tenu du nombre de candidats admissibles, inférieur au nombre de postes à pourvoir, certains candidats ont estimé, à tort, qu'ils étaient pratiquement « lauréats » avant d'avoir présenté l'épreuve d'admission.

Cette remarque était valable pour la session 2010 et c'est pourquoi le jury institutionnel a décidé de ne pas pourvoir l'ensemble des postes ouverts, seuls ont été déclarés admis les candidats ayant une note à l'oral se rapprochant de la moyenne.

### Spécialité Urbanisme et développement des territoires :

A l'inverse, les résultats des candidats inscrits dans cette spécialité sont très honorables, le jury souligne qu'il a été très agréable d'écouter d'une façon générale les prestations des candidats de cette spécialité, tout particulièrement sur le concours interne où les seuils d'admission sont très élevés.

Les cursus des candidats étaient intéressants, construits et bien valorisés. Il est à noter que plusieurs d'entre eux ont souhaité passer le concours d'ingénieur mais que les problématiques de recevabilité des diplômes ne leur avaient pas permis l'accès au concours. Le concours d'attaché est ainsi un moyen pour ces candidats spécialistes de cette discipline de pouvoir concourir sur un autre cadre d'emplois en conservant le bénéfice de leur formation initiale.

## **2. Observations du jury sur l'épreuve orale de langue (facultative ou obligatoire)**

La pratique de la langue est souvent très lointaine principalement pour certains candidats du concours interne qui tentent malgré tout de récupérer 1 point ou 2 en présentant cette épreuve facultative. Les examinateurs constatent d'importantes lacunes en vocabulaire, qui souvent, ne permettent pas la compréhension des mots clés et donc du texte en général.

Les résultats sont très hétéroclites. Les langues plus rares sont souvent choisies par les candidats maîtrisant celles-ci (langue maternelle ...). Ainsi, les notes sont souvent bonnes voire excellentes et permettent ainsi à ces candidats d'engranger des points.

### 3. Notation

#### CONCOURS EXTERNE – Résultats des épreuves d'admission

SPÉCIALITÉ	ÉPREUVE D'ENTRETIEN				ÉPREUVE DE LANGUE VIVANTE (obligatoire)		
	Nombre de candidats présents	Moyenne générale (sans les 0)	Note la plus haute	Note la plus basse (sans les 0)	Moyenne générale (sans les 0)	Note la plus haute	Note la plus basse (sans les 0)
<b>Administration</b>	272	<b>10,39/20</b>	19/20	1/20	<b>11,66/20</b>	20/20	3/20
<b>Gestion SSS</b>	23	<b>7,61/20</b>	16/20	1/20	<b>10,57/20</b>	17/20	7/20
<b>Analyste</b>	2	<b>9/20</b>	12/20	6/20	<b>10,5/20</b>	14/20	7/20
<b>Animation</b>	20	<b>9,48/20</b>	16/20	3/20	<b>11,15/20</b>	18/20	5/20
<b>Urbanisme</b>	39	<b>11,6/20</b>	19/20	2/20	<b>9,91/20</b>	18/20	1/20

#### CONCOURS INTERNE – Résultats des épreuves d'admission

SPÉCIALITÉ	EPREUVE D'ENTRETIEN				EPREUVE DE LANGUE VIVANTE (facultative)			
	Nombre de candidats présents	Moyenne générale (sans les 0)	Note la plus haute	Note la plus basse (sans les 0)	Nombre de candidats présents	Moyenne générale (sans les 0)	Note la plus haute	Note la plus basse (sans les 0)
<b>Administration</b>	215	<b>10,55/20</b>	18/20	4/20	88	<b>11,89/20</b>	20/20	2/20
<b>Gestion SSS</b>	40	<b>9,43/20</b>	17/20	5/20	10	<b>10,7/20</b>	15/20	5/20
<b>Analyste</b>	5	<b>11,8/20</b>	15/20	8/20	2	<b>11,5/20</b>	12/20	11/20
<b>Animation</b>	18	<b>11,06/20</b>	16/20	7/20	6	<b>15,58/20</b>	20/20	11/20
<b>Urbanisme</b>	18	<b>13,92/20</b>	19/20	8,5/20	7	<b>9,07/20</b>	14/20	3/20

#### 3<sup>ème</sup> CONCOURS – Résultats des épreuves d'admission

SPÉCIALITÉ	EPREUVE D'ENTRETIEN				EPREUVE DE LANGUE VIVANTE (facultative)			
	Nombre de candidats présents	Moyenne générale (sans les 0)	Note la plus haute	Note la plus basse (sans les 0)	Nombre de candidats présents	Moyenne générale (sans les 0)	Note la plus haute	Note la plus basse (sans les 0)
<b>Administration</b>	64	<b>10,66/20</b>	18/20	4/20	29	<b>13,21/20</b>	20/20	4/20
<b>Gestion SSS</b>	7	<b>6,93/20</b>	18/20	0,5/20	3	<b>11,33/20</b>	15,5/20	7/20
<b>Analyste</b>	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Animation</b>	11	<b>11,45/20</b>	16/20	7,5/20	4	<b>16,25/20</b>	20/20	13/20
<b>Urbanisme</b>	2	<b>13,50/20</b>	16/20	11/20	1	<b>4/20</b>	4/20	4/20

### **C. Candidats admis**

Il convient de souligner que lorsque le nombre de candidats ayant subi avec succès les épreuves de l'un des trois concours est inférieur au nombre de places offertes à ce concours, le jury peut modifier le nombre total de places offertes aux concours externe et interne dans la limite de 25%.

Ainsi des transferts de postes sont possibles, spécialité par spécialité, exclusivement vers les concours externe et interne, lors de la phase d'admission.

Le jury après avoir procédé à la notation des épreuves d'admission, à l'examen de l'ensemble des notes obtenues par les candidats et étudié les possibilités de transfert de postes, a décidé, de retenir les seuils d'admission suivants :

SPÉCIALITÉ	EXTERNE		INTERNE		3 <sup>ème</sup> CONCOURS	
	Seuil	Nombre d'admis	Seuil	Nombre d'admis	Seuil	Nombre d'admis
<b>Administration</b>	11,04/20	141	12,28/20	79	10,5/20	39
<b>Gestion SSS</b>	10,17/20	12	10,78/20	22	10,78/20	2
<b>Analyste</b>	10,33/20	1	13,44/20	2	-	-
<b>Animation</b>	10,04/20	13	11,39/20	11	11/20	6
<b>Urbanisme</b>	12,33/20	13	14,39/20	7	11,89/20	2
	<b>TOTAL</b>	<b>180</b>	<b>TOTAL</b>	<b>121</b>	<b>TOTAL</b>	<b>49</b>

Le jury a décidé de transférer du 3<sup>ème</sup> concours :

- 1 poste en externe et 1 poste en interne dans la spécialité Administration Générale
- 1 poste en interne dans la spécialité Urbanisme

Le jury a décidé de transférer du concours externe vers le concours interne :

- 7 postes dans la spécialité Gestion du secteur Sanitaire et Social
- 1 poste dans la spécialité Analyste
- 2 postes dans la spécialité Animation

Le jury n'a pas pourvu la totalité des postes :

- 1 poste non pourvu pour la spécialité Administration Générale de la 3<sup>ème</sup> voie
- 8 postes non-pourvus pour la spécialité Gestion du secteur Sanitaire et Social du concours externe, et 6 postes non pourvus en 3<sup>ème</sup> voie
- 1 poste non pourvu pour la spécialité analyste du concours externe

**Soit 350 candidats admis.**



Concours d'attaché territorial - les chiffres de la session 2011

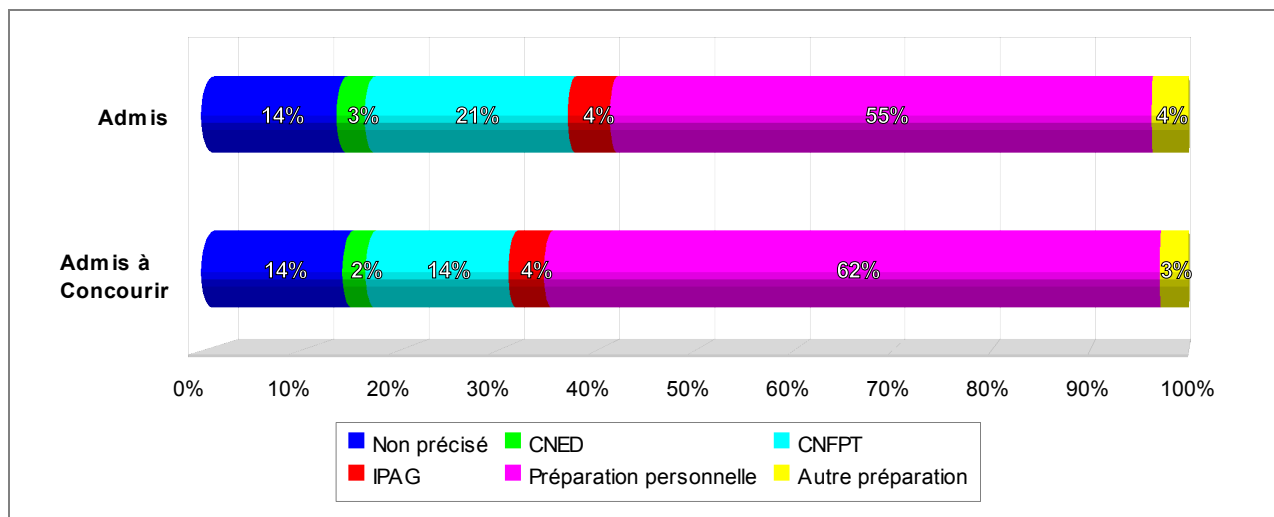
	Postes				Candidats admis à concourir				Candidats présents aux épreuves écrites				Seuils d'admissibilité sur 20			Admissibles				Seuils d'admission sur 20			Admis			
	Int	Ext	3 <sup>ème</sup>	Total	Int	Ext	3 <sup>ème</sup>	Total	Int	Ext	3 <sup>ème</sup>	Total	Int	Ext	3 <sup>ème</sup>	Int	Ext	3 <sup>ème</sup>	Total	Int	Ext	3 <sup>ème</sup>	Int	Ext	3 <sup>ème</sup>	Total
<b>Administration</b>	78	140	42	<b>260</b>	1965	2006	299	<b>4270</b>	1444	1170	218	<b>2832</b>	12	10,14	10,5	220	275	65	<b>560</b>	12,28	11,04	10,5	79	141	39	<b>259</b>
<b>Gestion SSS</b>	15	27	8	<b>50</b>	346	249	36	<b>631</b>	276	137	29	<b>442</b>	12	10,14	10,5	41	23	7	<b>71</b>	10,78	10,17	10,78	22	12	2	<b>36</b>
<b>Analyste</b>	1	3	0	<b>4</b>	25	22	0	<b>47</b>	20	11	-	<b>31</b>	11,5	9,86	-	5	2	-	<b>7</b>	13,44	10,33	-	2	1	-	<b>3</b>
<b>Animation</b>	9	15	6	<b>30</b>	217	156	67	<b>440</b>	168	93	54	<b>315</b>	11	10,14	10,5	18	20	11	<b>49</b>	11,39	10,04	11	11	13	6	<b>30</b>
<b>Urbanisme</b>	6	13	3	<b>22</b>	99	353	10	<b>462</b>	72	201	9	<b>282</b>	11	10,5	12,5	18	39	2	<b>59</b>	14,39	12,33	11,89	7	13	2	<b>22</b>
<b>TOTAL</b>	<b>109</b>	<b>198</b>	<b>59</b>	<b>366</b>	<b>2652</b>	<b>2786</b>	<b>412</b>	<b>5850</b>	<b>1980</b>	<b>1612</b>	<b>310</b>	<b>3902</b>	-	-	-	<b>302</b>	<b>359</b>	<b>85</b>	<b>746</b>	-	-	-	<b>121</b>	<b>180</b>	<b>49</b>	<b>350</b>

#### D. Préparation aux épreuves

En ce qui concerne la préparation au concours, les 350 candidats admis ont déclaré :

- avoir effectué une préparation personnelle aux épreuves : 55%
- avoir suivi une formation de préparation aux épreuves via le CNFPT : 21%
- avoir suivi une préparation aux épreuves par un autre organisme : 11%

Comparaison préparation aux épreuves



On remarque que les candidats ayant eu une préparation aux épreuves via le CNFPT, mais aussi via l'IPAG, ont un taux de réussite plus important.

Les 350 candidats admis au concours d'attaché 2011, ont déclaré détenir un diplôme pour :

- 52% de niveau 1 (bac +5)
- 35% de niveau 2 (bac+3 à bac +4)
- 8% de niveau 3 (bac +2)
- 3,75% de niveau 2 (bac)

#### V. ANALYSE ET CONCLUSION

Pour conclure, les membres du jury remarquent que 95,6% des postes ouverts pour la session 2011 ont été pourvus.

Le jury souhaite attirer l'attention des candidats sur le choix de la spécialité ou de la voie de concours. En effet, le jury observe que les choix stratégiques (rapport nombres de postes sur nombre d'inscrits) opérés par les candidats (notamment spécialité gestion du secteur sanitaire et social, et 3<sup>ème</sup> concours) ne sont pas gage de réussite pour l'obtention du concours. Les membres du jury préfèrent ne pas pourvoir tous les postes et ainsi garantir aux collectivités des lauréats aptes à exercer les missions dévolues au cadre d'emplois des attachés territoriaux.

Fait à Thorigné - Fouillard, le 23 mai 2012

La Présidente du jury  
Béatrice THOMAS TUAL  
Doyen de la faculté  
de Droit et Sciences économiques de Brest